

SEINON - Registre des patientes atteintes du cancer du sein du Centre Antoine Lacassagne

Responsable(s) :Chamorey Emmanuel , Epidemiology and Biostatistics Unit (UEB)

Date de modification : 30/03/2015 | Version : 2 | ID : 38920

Général

Identification

Nom détaillé Registre des patientes atteintes du cancer du sein du Centre Antoine Lacassagne

Sigle ou acronyme SEINON

Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.) CIL declaration (Mr Olivier Prou)

Thématiques générales

Domaine médical Cancérologie

Déterminants de santé Génétique
Iatrogénie
Produits de santé

Mots-clés Cancer du sein, survie, métastase, récidence, caractéristiques, traitement

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable Chamorey

Prénom Emmanuel

Téléphone (+33) 4 92 03 15 29

Email emmanuel.chamorey@nice.unicancer.fr

Laboratoire Epidemiology and Biostatistics Unit (UEB)

Organisme Antoine Lacassagne Centre

Collaborations

Financements

Financements Publique

Précisions Centre Antoine Lacassagne

Gouvernance de la base de données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Centre Antoine Lacassagne
Statut de l'organisation	Secteur Public
Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Registres de morbidité
Objectif de la base de données	
Objectif principal	L'objectif général est de fournir des données précises sur les femmes atteintes d'un cancer du sein. Ces données seront alors très utiles pour la mise en place d'études épidémiologiques
Critères d'inclusion	Toutes les patientes opérées au CAL pour un premier cancer du sein étaient renseignées dans la base. La base a depuis évolué et s'ouvre à toutes les patientes qui sont traitées au CAL pour un cancer du sein, qu'il soit primaire ou après rechute.
Type de population	
Age	Adulte (19 à 24 ans) Adulte (25 à 44 ans) Adulte (45 à 64 ans) Personnes âgées (65 à 79 ans) Grand âge (80 ans et plus)
Population concernée	Sujets malades
Sexe	Féminin
Champ géographique	Local
Régions concernées par la base de données	Provence - Alpes - Côte d'Azur
Détail du champ géographique	Centre Antoine Lacassagne (Nice)
Collecte	
Dates	

Année du premier recueil	1975
Année du dernier recueil	2015
Taille de la base de données	
Taille de la base de données (en nombre d'individus)	[10 000-20 000[individus
Détail du nombre d'individus	12739
Données	
Activité de la base	Collecte des données active
Type de données recueillies	Données cliniques Données paracliniques Données biologiques Données administratives
Données cliniques, précisions	Examen médical
Détail des données cliniques recueillies	anapath, chirurgie, traitements, biopsies, dernières nouvelles
Données paracliniques, précisions	Examen radiologique
Données biologiques, précisions	HER2, mutations
Données administratives, précisions	nom, prénom, date de naissance seulement
Existence d'une biothèque	Oui
Contenu de la biothèque	Tissus
Paramètres de santé étudiés	Evénements de santé/mortalité Consommation de soins/services de santé
Consommation de soins, précisions	Hospitalisation Produits de santé
Modalités	
Mode de recueil des données	Au départ, création et recueil via Access® puis utilisation du logiciel Clinsight®
Suivi des participants	Oui
Détail du suivi	la mise à jour des dossiers des patientes se fait dans le cadre de la prise en charge thérapeutique

au CAL

Appariement avec des sources administratives	Oui
--	-----

Valorisation et accès

Valorisation et accès

Lien vers le document	http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/eutils/erss.cgi?rss_guid
-----------------------	---

Lien vers le document	http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/eutils/erss.cgi?rss_guid
-----------------------	---

Accès

Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)	Aucun accès en direct aux données de l'extérieur. Si des chercheurs veulent faire une recherche ancillaire, ils doivent en faire la demande à Mr Chamorey. L'export ne se fera qu'après signature d'une convention (comme en interne au CAL) et obtention d'une autorisation de la CNIL d'un chapitre IX ou X. Des frais peuvent être appliqués.
--	--

Accès aux données agrégées	Accès restreint sur projet spécifique
----------------------------	---------------------------------------

Accès aux données individuelles	Accès restreint sur projet spécifique
---------------------------------	---------------------------------------